



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux Mai à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur CAMEL Jean-Jacques, Maire**.

Présents : M. Jean-Jacques CAMEL, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, Mme Monique GRESSIER, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, Mme Nicole EININGER, Mme Monique BONET, Mme Josette SABATA, M. Francis BOPP, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Michel PLANCADE.

Excusés : M. Thierry SARDA, (procuration à M. Gérard ROUBIO), M. Claude BUSTO (procuration à Mme ALLEMANY), Mme Georgette LAURENT, (procuration à M Michel PLANCADE).

Absents : Mme Marie-Hélène HERNANDEZ, M. Sébastien ROSSI, M. Robert SUBIAS.

Madame Elisabeth ALLEMANY désigné conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Madame Elisabeth ALLEMANY présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 22 Avril 2018, qui est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 :

M. le Maire présente les 5 comptes administratifs de la commune conforme aux comptes de gestion du percepteur.

Budget	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Total exercice 2017	Reprise anticipée affectation (1068)	Report en fonctionnement
M14	INV : 95 547.21 FCT : 294 372.22	386 919.43	300 000	90 570.41
M43	INV : 241.83 FCT : -27 718.93	- 27477.10		-5608.50
Logements locatifs	INV : - 7 385.18 FCT : 113 362.86	105 670.37	100 000	55 931.86
Lotissement	INV : FCT : -55 134.30	55134.30		- 46 117.21
CCAS	INV : FCT : 132 835.85	132 835.85		138 476.97

Après que le Maire ait quitté la salle, Mme ALLEMANY, 1^{ère} Adjointe, sollicite le vote du Conseil Municipal.

Vote : Accord à l'unanimité.

ACHAT MAISON CITE :

M. le Maire propose l'acquisition d'une petite maison à la cité pour un montant de 23 000 € appartenant à la succession ANDRIEU.

Vote : Accord à l'unanimité

VENTE KIOSQUE RD 6113 :

Suite à l'annonce passée dans divers supports, un acquéreur a fait une offre pour le kiosque situé au bord de la RD 6113 face au Top du Roulier. Le prix de vente du bâtiment a été fixé à 21 000 €.

Vote : Accord à l'unanimité.

P.L.U. :

La date de la réunion publique est fixée au 14 Juin à 18 h 30 au Foyer des Campagnes.

D.M.LOGEMENTS LOCATIFS :

Une délibération sera prise pour modifier le compte 020 soit réduire la somme de 4 431.86 € à 2 507.39 €

SYSTEME ALERTE :

Après avoir soumis au vote, la proposition, présentée par M. POIX et M. MIRALLES, n'a pas été retenue.

Séance levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance,

**Le Maire,
Jean-Jacques CAMEL,**